



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Frontière avec le Royaume-Uni

Question au Gouvernement n° 2814

Texte de la question

FRONTIÈRE AVEC LE ROYAUME-UNI

M. le président. La parole est à M. Pierre-Henri Dumont.

M. Pierre-Henri Dumont. Monsieur le Premier ministre, l'une des nombreuses questions que se posent nos concitoyens est particulièrement prégnante pour les habitants du Calaisis : celle de la frontière avec le Royaume-Uni.

Il y a huit jours, le Président de la République annonçait la fermeture des frontières entre les pays appartenant à l'espace Schengen et ceux n'y appartenant pas. Étonnamment, cette fermeture, même partielle, ne s'applique pas au Royaume-Uni, qui n'a pourtant jamais été membre de l'espace Schengen et qui n'appartient plus à l'Union européenne.

Jusqu'à hier soir, la stratégie britannique de lutte contre le Covid-19 était à l'opposé de la nôtre et visait l'immunité collective, sans aucune mesure restrictive.

Depuis une semaine, alors que les Calaisiens sont strictement confinés, les salariés du port et du tunnel, mais aussi les agents des douanes et de la police aux frontières – PAF –, sont au contact direct des Britanniques ou des chauffeurs de poids lourds faisant la traversée, au risque d'apporter le virus dans leurs foyers. Des employés du tunnel sont déjà pris en charge à l'hôpital ou en quatorzaine.

Si le flux touristique s'est tari, le flux fret transmanche est identique à une situation normale : près de 5 000 camions embarquent chaque jour au port de Calais ou au tunnel. Il faut contrôler ces 5 000 camions dont certains arrivent des Pays-Bas, un pays qui a aussi opté pour la stratégie de l'immunité de groupe.

Monsieur le Premier ministre, pour la santé des Calaisiens et de leurs familles, comptez-vous limiter au strict nécessaire les chargements de fret traversant la Manche ? Des cargaisons de tondeuses à gazon peuvent attendre des jours meilleurs pour traverser.

En outre, 500 migrants vivent à Calais sans aucune mesure de confinement. Alors que mes concitoyens sont confinés, l'État ne peut laisser errer ces migrants dans les rues, les transports en commun ou les magasins du Calaisis.

Êtes-vous prêt, Monsieur le Premier ministre, à ouvrir à une centaine de kilomètres de Calais un centre fermé afin de contraindre au confinement, par la force s'il le faut, les migrants présents dans le Calaisis, ce qui permettrait de les sortir des griffes des réseaux de passeurs, tout en protégeant leur santé, celle des Calaisiens, celle des forces de l'ordre et de leurs familles ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. Monsieur le député, vous avez rappelé les épisodes récents. Mardi dernier, à la demande du Président de la République, le Conseil européen a décidé de fermer l'espace Schengen ainsi que le territoire de l'Union européenne pour former, en intégrant le Royaume-Uni, un espace unique protégé et soumis à des mesures de restriction de circulation et de contacts.

Les discussions avec le Royaume-Uni ont conduit les autorités britanniques à faire évoluer leur position depuis vendredi dernier. Ils ont d'abord développé des mesures sanitaires beaucoup plus strictes, puis, vendredi soir, décidé la fermeture de lieux publics majeurs, à commencer par les écoles. Plus important encore : hier soir, le Premier ministre Boris Johnson a annoncé des mesures drastiques de confinement pendant trois semaines.

Nous ne mesurons pas encore l'application concrète de ces mesures très récentes sur lesquelles j'aurai tout à l'heure, en sortant d'ici, un échange approfondi avec mon homologue Dominic Raab afin de vérifier la mise en œuvre du dispositif, y compris en matière de circulation et de trafic transmanche.

Les mesures prises visent aussi à faire en sorte que des contrôles puissent être effectués entre les différents pays situés à l'intérieur de cet espace « confiné ». Il s'agit de vérifier deux choses : que les travailleurs transfrontaliers puissent continuer à participer à la vie économique ; que le transit de marchandises s'effectue dans les meilleures conditions – d'une manière rapide et sûre.

Les entretiens que je vais avoir avec mon homologue britannique vont porter sur ce point particulier. Il faut harmoniser l'ensemble de nos dispositions et éviter des perturbations supplémentaires.

M. le président. La parole est à M. Pierre-Henri Dumont.

M. Pierre-Henri Dumont. Monsieur le ministre, vous n'avez pas répondu à mes deux questions.

Pour les migrants présents dans le Calais, peut-on imaginer la création d'un centre fermé, à une centaine de kilomètres de Calais, pour assurer la sécurité et la santé de ces personnes et des forces de l'ordre ?

Peut-on limiter le fret aux produits nécessaires à l'économie et à la survie du Royaume-Uni, sachant que le rythme actuel met en danger la santé des agents ?

M. le président. C'est le problème des questions qui en comportent plusieurs, qui ne permettent pas d'apporter des réponses exhaustives à chacune d'entre elles.

M. Pierre-Henri Dumont. La situation l'exige !

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Henri Dumont](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2814

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2020](#)